PROGRAMMER L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DANS L'ECOLE - résumé

I. A L'ECOLE, L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE SE REALISE A TRAVERS :

- ➡ Les pratiques artistiques et l'histoire des arts qui se renforcent mutuellement
- ➡ Des parcours pédagogiques transversaux
- ➡ Des actions éducatives culturelles conduites en partenariat

II. UN VOLET ARTISTIQUE ET CULTUREL DU PROJET D'ECOLE PERMET DE DEFINIR LA «POLITIQUE» DE L'ECOLE POUR ASSURER L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE TOUS LES ELEVES :

- ➡ Ce volet définit les actions visant l'acquisition de compétences spécifiques aux domaines des arts et de la culture
- ➡ Il est une base pour une programmation de l'éducation artistique et culturelle dans l'école.
- ➡ Les différentes annexes présentées ici peuvent constituer le document d'un volet EAC du projet d'école.

III. DES COMPETENCES SPECIFIQUES DEVELOPPEES PAR L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE :

- ➡ **C.1 = compétences liées au «savoir-dire» / «savoir-lire»**
  Acquisition d'une **démarche d'analyse** pour être capable de **lire et interpréter une oeuvre** (visuelle, sonore, scénique…) / Acquisition de la capacité à **parler des oeuvres** : les décrire en utilisant un lexique approprié, exprimer ses sensations et ses émotions, justifier ses goûts
- ➡ **C.2 = compétences liées au «savoir»**
  Acquisition de **connaissances culturelles**, d'une culture commune (contextes de création, courants, grands artistes, patrimoines artistiques et culturels, métiers)
- ➡ **C.3 = compétences liées au «savoir-faire»**
  Acquisition de **techniques de production** et de **démarches de création** / Acquisition de **notions spécifiques** liées à une pratique artistique (Se référer aux compétences définies dans les programmes et leurs documents d'application, en éducation musicale, arts visuels, EPS-danse, littérature)
- ➡ **C.4 = compétences liées au «savoir-être»**
  Développement de la capacité à se situer en tant que «**spectateur**» ou «**acteur**» et à assurer ce rôle

IV. COMMENT CHOISIR LES ACTIONS A PROPOSER AUX ELEVES - QUELQUES PRINCIPES POUR GUIDER VOS CHOIX :

- ➡ Une action (activité ou projet) EAC doit donner lieu à une découverte (rencontre) culturelle et / ou une pratique artistique
- ➡ Chaque année, les élèves doivent travailler :
  - ★ Les compétences **C.1** et **C.2** / lors des situations de découverte culturelle et histoire des arts
  - ★ Les compétences **C.3** / lors des situations de pratiques artistiques et créatives
  - ★ Dans au moins 2 domaines à choisir par exemple dans les blocs suivants :

ARTS DU VISUEL / ARTS DE LESPACE / ARTS DU QUOTIDIEN

ARTS DU SON / ARTS DU SPECTACLE VIVANT / ARTS DU LANGAGE

- ➡ Au minium 1 fois au cours du cycle :
  - ★ Les compétences **C.4** : à travers des projets collectifs comportant un temps fort de restitution à un public / lors de rencontres permettant l'accès à l'art vivant
- ➡ **Tous les domaines des arts permettent d'exercer ces compétences. Il s'agit de varier le plus possible les expériences des élèves, pour ancrer ces compétences dans leur vécu, en les confrontant à différents domaines.**

V. UNE DEMARCHE POUR PROGRAMMER ET EVALUER LE PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL DES ELEVES :

- ➡ **Une évaluation du parcours artistique et culturel des élèves rend compte :**
  - **des expériences effectivement vécues par eux au fil des ans**
  - **des compétences acquises dans le domaine des arts et de la culture (savoir-faire, savoirs et savoir-être)**

V.I. Se doter d'un outil d'équipe : « Parcours artistique et culturel des élèves» contenant l'ensemble des documents qui vont permettre de suivre, programmer et évaluer le parcours des élèves

➡ A minima :

- **Recensement des ressources utilisables** ➠ faire le point sur les ressources disponibles ou nécessaires ➲ ANNEXE 2
- **Bilans pluriannuels du parcours EAC des élèves** ➠ suivre et évaluer le parcours EAC des élèves ➲ ANNEXE 3
- **Programmations des classes** ➠ programmer le parcours des élèves sur une année ➲ ANNEXE 4

➡ En complément, si l'équipe le juge utile :

- **Etat des lieux de l'EAC dans l'école** ➠ donner une vision globale des pratiques EAC de l'école ➲ ANNEXE 1
- **Programmation de cycle ou d'école** ➠ mettre en regard les programmations de classe ➲ ANNEXES 5 et 6

V.II. Les étapes de la démarche :

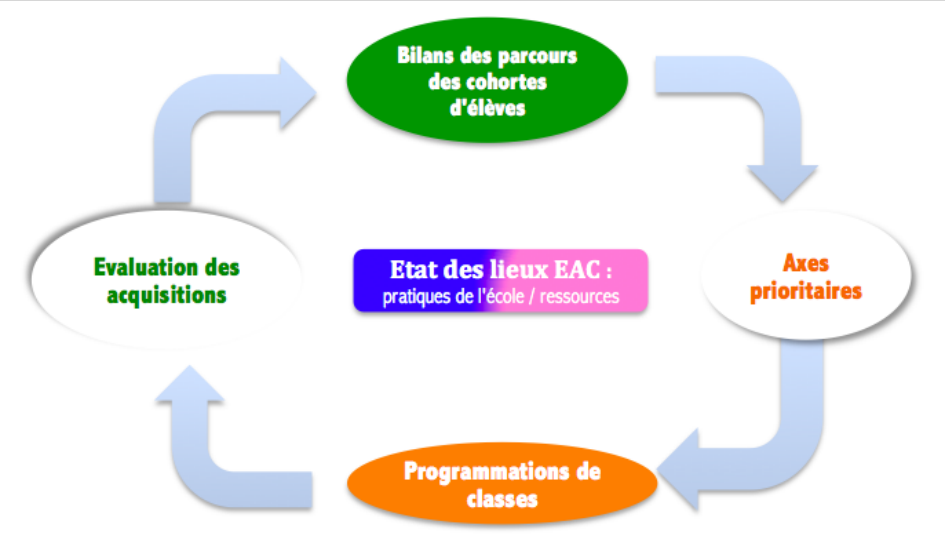
Bilans des parcours des cohortes d'élèves
Axes prioritaires
Programmations de classes
Evaluation des acquisitions
Etat des lieux EAC :
pratiques de l'école / ressources

Etape 0 (ponctuellement, quand une équipe démarre une réflexion sur la politique EAC de l'école) **: Faire un état des lieux**

- **des pratiques EAC de l'école** ➠ANNEXE 1
- **des ressources existantes, utilisées ou non** ➠ANNEXE 2

➡ analyser les habitudes et usages (domaines privilégiés, pertinence des actions proposées au regard du socle et des programmes)
➡ définir une démarche commune pour la programmation des actions futures.

Etape 1 (en fin d'année, en équipe de cycle ou d'école) **: Faire un bilan des parcours EAC des élèves sur X années prises en compte** ➠ANNEXE 3

➡ analyser les tableaux de parcours complétés d'année en année par chaque enseignant
➡ vérifier la cohérence des parcours, cerner les manques

Etape 2 (suite à un état des lieux ou à des bilans de parcours) **: Déterminer des axes prioritaires**

➡ définir des orientations et priorités retenues au niveau de l'école et/ou des cycles pour la programmation des actions à venir
➡ anticiper les ressources à mettre en oeuvre

Etape 3 (en début d'année pour chaque enseignant) **: Programmer par classe les actions pour l'année, prévoir les ressources à mobiliser**

➡ Chaque enseignant établit, pour l'année en cours, la programmation du parcours EAC de ses élèves, en tenant compte des axes prioritaires éventuellement définis en équipe ➠ ANNEXE 4 et prévoit les ressources qui lui seront nécessaires ➠ ANNEXE 2

Etape 4 (en fin d'année pour chaque enseignant) **: Evaluer le parcours EAC des élèves pour l'année écoulée**

➡ Chaque enseignant fait le point sur les actions effectivement vécues par ses élèves sur l'année en cours et évalue si les compétences attendues sont acquises.
➡ Il complète le(s) tableaux(x) de parcours de ses élèves.

V.3. Les outils d'aide : des tableaux pour vos états des lieux, bilans et programmations ➠ ANNEXES

Outils à utiliser en priorité	Outils complémentaires
ANNEXE 2 : Recensement des ressources utilisables **ANNEXE 3a ou 3b : Bilan pluri-annuel du parcours EAC d'une cohorte d'élèves** **ANNEXE 4a ou 4b :** Programmation EAC de classe sur 1 année	ANNEXE 1 : Etat des lieux EAC dans une école ANNEXE 5a ou 5b : Programmation EAC de cycle ANNEXE 6 : Programmation EAC d'école

Les annexes 3, 4, 5 et 6 sont des tableaux permettant de donner, pour chaque action notée, des informations sur le domaine fréquenté, le type d'action, le contexte, la catégorie de compétence travaillée.
*La version **a** met en valeur les domaines fréquentés / la version **b** met en valeur les catégories de compétences travaillées*

CODAGE :
➡ **Les domaines** sont repérés par un code de couleurs :
ARTS DE L'ESPACE / ARTS DU QUOTIDIEN ARTS DU VISUEL ARTS DU SON ARTS DU SPECTACLE VIVANT ARTS DU LANGAGE
➡ **Le type d'action** est repéré par la nuance : **rencontres culturelles** = partie claire / **pratiques artistiques** = partie foncée
➡ **Le contexte** d'une action peut être indiqué par un code de couleur de police. Ex : quotidien de la classe / partenariat